

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.-	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	20.-	10.-	5.-
(env. 3 N° de la semaine)	20.-	10.-	5.-
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux N° II c 84

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.35
Réclame	0.60	0.80	1.30

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. 68 au bureau du Journal.

Tous à la BONNE MENAGERE C'est le Royaume des Poupées

MECCANO

La seule Maison pouvant fournir l'assortiment complet de pièces Meccano au détail.

Pour toutes les bourses, beau choix de cadeaux utiles: articles nickelés, nécessaires de couture, garnitures de broches, manucure, service à barbe etc., etc.



Sacs pour dames et fillettes

Notre exposition pour les fêtes est complète. Toutes les nouveautés en jouets. Profitez de notre beau choix incomparable de prix et qualité.

Clinique des Poupées



A la Clinique de Poupées toutes les opérations sont gratuites

Tél. 307 - E. CONSTANTIN - Rue des Remparts

OUVERTURE des Grands Magasins de la Fabrique de Meubles

Widmann Frères

Près du Temple Protestant SION Pas de succursale en ville de Sion

Exposition permanente de 50 chambres diverses
Grand choix en milieux de salon, tapis, rideaux, meubles en rotin, couvertures, etc.
Plumes - Duvets - Linoléums

A QUALITE EGALE PRIX SANS CONCURRENCE

Travaux sur commande - Réparations

BEL ASSORTIMENT DE CADEAUX UTILES POUR LES FETES DE NOEL ET NOUVEL-AN

HERNIE EVENTRATION ou DESCENTE

Bandage depuis 18 fr.

Maintenant, on vous aidera sûrement. Garantie, même dans les cas d'efflués et anciens par la nouvelle invention du renommé spécialiste Ginder, Bâle (Steinenvorstadt 14) sans ressort, sans sous-cuisses même sans bâton de fer dur, aussi pour femmes et enfants.

Renseignement gratuit à:
Martigny: lundi 16 déc. de 9 1/2-11 h., Hôtel Terminus-Gare
Sion: » 16 déc. de 12-15 1/2 h., Hôtel Soleil, 1er.
Sierre: » 16 déc. de 16-18 h., Hôtel Arnold.

En cas de décès S'adresser en toute confiance à

Oscar MARIÉTHOD

Rue du Rhône - SION - Téléphone permanent 181

Représentant dépositaire de:
A. MURITH - S. A.
Pompes funèbres catholiques de Genève
Cercueils et couronnes de tous genres et de tous prix

Fourgon - Automobile

Se charge de toutes formalités pour transports à destination de n'importe quelle localité



Demandez gratuitement notre catalogue illustré

Comme PLACEMENT AVANTAGEUX

nous recommandons nos
OBLIGATIONS 5%
de 3 à 6 ans de terme

BANQUE POPULAIRE DE SIERRE

Capital et Réserves: Frs. 890,000.-
Dernier dividende 7 1/2%
Fondée en 1912

Cinéma Capitole, Sion

JEUDI 12, VENDREDI 13, SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

UN GRAND PROGRAMME D'AVENTURES

Haut les mains!

Car ici Eddi Polo de la sensation... de l'intrigue... du mouvement

LE CHEMIN DES DOULEURS

Le sort d'une jeune fille de nos jours

Attention! Attention! Attention!
Samedi et Dimanche, en plus du programme du Cinéma: VARIÉTÉS

MYRIEL

l'exquise chanteuse et diseuse
- Profitez de ce spectacle unique à Sion -

Grande Exposition de Jouets Alfred FERRERO - Sion

Rue des Portes-Neuves

Téléphone No. 465

C'est là que vous trouverez le plus beau choix de jouets ainsi que le plus grand assortiment en Garnitures pour arbres de Noël

Pullowers, Chandails laine et mi-laine
Grand choix
Gilets fantaisie pour Dames, Messieurs
Chemises fantaisie
Grand choix

Guêtres, grand assortim.
Cravates et Cols
Gants pour Dames et Messieurs
Grand choix
Casquettes à des prix très avantageux

Lingerie Dames Fine et couleur
Sous-vêtements pour Dames, Messieurs et enfants
Laine et Coton
Prix sans concurrence
Se recommande.

Cheval

de camionnage, à vendre à prix avantageux. S'adresser au Camionnage officiel, Sion.

L'Alcalina Henniez

DÉSALTERANTE

DELICIEUSE

AGRÉABLE

Le meilleur des rafraichissants

Dépositaire: A. FOLLONIER
Tél. 380 Transports Sédunois, Sion

POUR VOS PROVISIONS DE

Bois de chauffage et d'allumage

adressez-vous chez

BRUCHEZ & BERARD, Scierie, Sion

Tel. 87

qui vous livreront des marchandises sèches et de 1re qualité à des prix avantageux.

APPRENEZ L'ALLEMAND

toutes les langues étrangères, toutes les sciences commerciales (diplôme) à l'Ecole de Commerce Gademann, Zurich. Prospectus gratuits.

La double élection au Conseil fédéral



M. MEYER, nouveau Conseiller fédéral Directeur de la „Nouvelle Gazette de Zurich“ élu en remplacement de M. Haab démissionnaire



M. MINGER, nouveau conseiller fédéral Président du parti des agrariens bernois élu à la succession de M. Scheurer, décédé

Les meilleurs ont gagné

La double élection au Conseil fédéral ne peut que nous réjouir: les deux meilleurs candidats ont triomphé des autres.

Le vœu que nous formulions sans grand espoir s'est réalisé: M. Minger et M. Meyer sont élus.

Un coup d'œil sur les résultats des différents tours permet de constater que le succès de M. Meyer n'alla pas sans peine.

Il faut reconnaître aussi que son attitude y fut pour quelque chose. Avec un admirable esprit de discipline, il déclara par deux fois en plein Parlement qu'il n'accepterait pas d'élection et qu'il fallait reporter les voix sur M. Wettstein, le candidat officiel du parti radical.

En dépit de ces déclarations M. Wettstein perdit pied et subit un sort analogue à celui qu'avait subi M. Maillefer: il fut impitoyablement blaboulé.

En avait-il pourtant tiré des coups de champagne, en avait-il serré des mains et distribué des sourires!

Quand un politicien s'abaisse à ces petits moyens, c'est qu'il n'a pas un caractère assez droit, assez nettement affranchi pour mériter les honneurs suprêmes.

Franco-maçon, il tâcha de faire oublier le plus possible ou se faisant tout miel à l'égard de la droite. Il était prêt à ployer l'échine et à voiler ses convictions pour peu qu'on voulût bien lui donner ce fauteuil sur lequel il était tellement impatient de s'asseoir.

Dans son ambition, il perdit jusqu'au souci de la dignité et c'est en tout petit politicien de café qu'il mena sa campagne.

Il avait beau jeu. Son rival, M. Meyer, loin de mendier un siège et de quémander des voix, resta volontairement dans l'ombre.

C'est ainsi qu'il fut mis en minorité dans son parti. Mais il allait triompher tout de même et malgré lui: il doit son élection tout d'abord à la modification de l'ordre du jour qui fut votée à une voix de majorité.

Dès l'instant où il s'est agi de nommer le successeur de M. Scheurer avant celui de M. Haab, contrairement au préavis de M. Graber, le succès de M. Minger était assuré et celui du candidat socialiste excessivement compromis.

Puis M. Meyer doit aussi son triomphe à la droite. Elle imposa son nom au parti radical divisé, le maintint jusqu'au bout avec acharnement et bénéficia pour finir de l'appui des socialistes.

Ceux-ci, en effet, devant l'effondrement précipité de M. Wettstein, n'étaient pas fâchés de donner aux radicaux le coup de pied de l'âne. Ils se sont souvenus fort à propos que les radicaux après avoir décidé, le 2 novembre, au sein de leur comité central, de soutenir le candidat Kloti, n'ont pas maintenu leur décision, le 5 décembre, au cours de l'assemblée du groupe.

Ils ont eu la plus belle occasion de se venger.

Si l'on juge impartialement les résultats du scrutin, c'est un grave échec radical qu'il faut enregistrer. L'on peut retourner comme on veut la situation, elle est nette et claire: Le parti qui gouvernait la Suisse est en train de filer un mauvais coton.

Son candidat officiel qu'on eut le grand tort de choisir fanatique et mesquin a été complètement vaincu. Il ne se relèvera plus de sa chute et politiquement parlant il est noyé. Cela ne fait aucun doute.

En outre, on est bien obligé de remarquer que M. Meyer a été élu par la droite en dépit des gens de son parti qui ne voulaient rien de sa candidature. Or, ce n'est pas très glorieux pour les radicaux.

Ils auraient tort de ne pas s'accuser eux-mêmes du malheur qui les frappe.

En politique, il importe avant tout d'avoir un but précis et d'y marcher tout droit.

A vouloir ménager la chèvre et le chou, se tourner tantôt vers les conservateurs et tantôt vers les socialistes, les radicaux ont

manqué d'entente et de cohésion. Ils ont été le jouet des partis minoritaires.

Quant à nous, sans entrer dans des considérations de partis, nous saluons avec plaisir la nomination de MM. Minger et Meyer au Conseil fédéral. Le premier représentera les groupements des paysans qui sont assez forts et nombreux pour avoir un premier magistrat à Berne, et le second continuera une tradition saine et solide.

Le péril socialiste est écarté. M. Kloti, n'a pas obtenu beaucoup de suffrages.

Son échec n'attristera pas la gauche qui fut assez divisée au sujet de la participation au pouvoir. Il lui permettra de se confiner dans une opposition plus sévère.

Au fond, il n'y a rien de changé sous le soleil, sinon un recul radical. La politique fédérale, dans ses grandes lignes, n'en sera pas modifiée et la journée historique a fini le mieux du monde. A. M.

Des élections mouvementées

Une heure après le dernier tour de scrutin qui consacrait le succès de M. Meyer, la „Feuille d'avis du Valais“ publiait un supplément avec les résultats complets des élections.

Il n'est pas inutile aujourd'hui de revenir sur les événements de la journée:

Jamais le Palais fédéral n'avait été envahi par une foule aussi nombreuse. Dans la salle il n'y avait plus une place qui fût libre.

Tous les députés étaient présents à l'exception de trois. C'est un record unique et qui ne sera pas souvent atteint.

M. Graber en ouvrant la séance explique en deux ou trois mots pourquoi il est partisan de l'élection du remplaçant de M. Haab avant celle du successeur de M. Scheurer. Il est appuyé par MM. Schmid, Keller et Schirmer. Par contre, il est combattu par M. Walther, chef du parti conservateur catholique et par MM. Koenig et Bujard.

La discussion s'éternisant on entend des protestations.

Il faut passer au vote. Après un sérieux pointage, on constate avec stupéfaction que l'Assemblée a décidé d'élire en premier lieu le successeur de M. Scheurer, et cela par 111 voix contre 110! C'est à ce revirement que M. Meyer a dû son succès.

L'élection de M. Minger

Après un hommage à M. Haab, auquel s'associe tout le monde, on passe à l'élection d'un premier conseiller fédéral.

Il y a 240 bulletins délivrés, 239 bulletins rentrés, 6 blancs et 1 nul. Le nombre des bulletins valables est de 232 et la majorité de 117.

Au premier tour, M. Rodolphe Minger, président du parti agrarien de Berne, est élu par 148 voix aux applaudissements de l'Assemblée.

M. Schupbach, radical bernois qui n'était pas candidat obtient 57 suffrages et M. Kloti, socialiste zurichois 4. Il y a quelques voix éparses.

M. Minger, fleuri et congratulé, remercie avec émotion les députés de l'honneur qu'on lui fait et se dit prêt à s'en rendre digne.

M. Minger, qui succède à M. Scheurer, est né le 13 décembre 1881 à Mülchi, sa commune d'origine. Agriculteur, il se consacra jusqu'en 1907 au domaine de sa famille et s'établit ensuite à Schüpfen, près de Lyss, où il dirigeait une exploitation agricole.

Dès la fondation du parti agrarien bernois, il en fut un membre assidu. En 1919, âgé de 38 ans, il entra au Conseil national. Dix ans plus tard il devait arriver aux honneurs suprêmes.

En 1911, il fut élu député au Grand Conseil bernois. En 1927-28 il a présidé le Conseil national. Au militaire, il est lieutenant-colonel et il a commandé le régiment 15.

M. Minger est connu pour un homme à l'esprit clair et droit, au tempérament vigoureux et qui sait accomplir son devoir avec courage et loyauté.

L'élection de M. Meyer

Il s'agissait d'élire ensuite un remplaçant à M. Haab, démissionnaire.

Au premier tour il y a 240 bulletins délivrés et 238 rentrés. M. Wettstein est sorti, par contre M. Kloti est resté dans la salle. M. Wettstein obtient 91 voix, M. Meyer 81 et M. Kloti 60. Il y a 3 voix éparses.

M. Meyer se lève et dans une déclaration personnelle il affirme qu'il n'est pas candidat.

Au deuxième tour, le nombre des bulletins délivrés est de 238 et celui des bulletins rentrés de 238. M. Meyer obtient 88 voix, M. Wettstein 87 et M. Kloti reste à 60.

L'agitation grandit dans la salle et dans le public. M. Meyer est sorti.

Il y a 238 bulletins délivrés et 237 rentrés. M. Meyer obtient 107 voix, M. Wettstein 66 et M. Kloti 63.

Conformément au règlement, M. Kloti, le candidat le moins favorisé est éliminé d'office. Il reste donc en présence les deux candidats radicaux.

M. Meyer réitère avec fermeté sa déclaration: il n'acceptera pas une élection, dit-il. Les députés sont embarrassés par cette attitude et le résultat final apparaît incertain.

A 10 h. 25 on proclame les résultats du quatrième tour:

M. Meyer est élu par 112 voix contre 87 à M. Wettstein. La majorité était de 101.

L'assemblée applaudit.

M. Meyer remercie et demande un délai de 24 heures pour réfléchir et pour conférer avec son groupe.

On procède alors, au milieu d'un silence impressionnant, à l'assermentation de M. Minger.

M. Albert Meyer est né à Fällanden (Zurich) en 1870. Après des études à Zurich, Leipzig et Berlin, il fut promu docteur en droit de l'Université zurichoise.

Quelques années secrétaire des finances de la ville de Zurich, il entre, en 1897, à la „Nouvelle Gazette de Zurich“, où il est d'abord chargé de la partie commerciale avant de prendre la rédaction en chef en 1915.

M. Meyer, très tôt, fut pris dans l'engrenage politique. Membre du Conseil communal de Zurich, en 1907 (président en 1912) il est conseiller national depuis les élections de 1915. Le nouveau conseiller fédéral est président du parti radical démocratique suisse dès 1923. Au militaire, il est lieutenant-colonel d'infanterie.

Personnalité d'opinions modérées, homme de grand savoir et de grande expérience, M. Meyer a des chances, dit-on, de prendre la direction du Département de l'Intérieur, que M. Pilet-Golaz échangeait contre celui des Postes et Chemins de fer.

M. Musy est élu président de la Confédération

M. Musy est élu président de la Confédération par 143 voix sur 176 bulletins délivrés. M. Haerberlin est élu vice-président du Conseil fédéral par 177 voix sur 187 bulletins délivrés.

M. Guggenheim, socialiste, éminent juriste, est nommé membre du Tribunal fédéral en remplacement de M. Z'Graggen décédé. Son élection ne faisait aucun doute.

Ensuite, l'élection des cinq membres du Tribunal fédéral des assurances a eu lieu en un seul scrutin. Sur une majorité de 95 voix, les 4 juges actuels ont été confirmés dans leurs fonctions, soit Dr Studer par 171 voix, Dr Piccard par 157 voix, Dr Berta par 155 et Dr Segesser par 156. En remplacement de M. Albisser, démissionnaire, le candidat présenté par le groupe radical, le Dr Werner Lauber, est élu par 128 voix. Le candidat socialiste, l'avocat Kistler, de Bienne, obtient 62 voix. Est désigné en qualité de président du Tribunal fédéral des assurances le Dr Studer, par 141 voix et en qualité de vice-président le Dr Piccard par 136 voix. Les 5 suppléants sont confirmés dans leurs fonctions, soit MM. Korch, Gabus, Buri, Prod'homme et Kistler.

Le groupe radical se rallie à l'élection de M. Meyer

Le comité du groupe radical-démocratique des Chambres fédérales, réuni au Palais, à Berne, a décidé à l'unanimité de prier M. Meyer de se soumettre à la volonté du Parlement et d'accepter l'élection. Le représentant des démocrates zurichois s'est rallié de prime abord à cette décision.

Au cours de l'après-midi, les parlementaires zurichois se sont réunis. Ils ont également exprimé à l'unanimité le désir que M. Meyer acceptât son mandat de conseiller fédéral.

Jeudi soir, M. Meyer s'est entretenu encore avec M. Eugster, président des radicaux de la ville de Zurich, avec M. Streuli, conseiller d'Etat, président des radicaux du canton de Zurich et avec M. Gut, rédacteur et secrétaire du parti, qui, tous trois, séjournent en ce moment à Berne. La décision de M. Meyer sera communiquée vendredi matin par écrit au président du Conseil national.

ABONNEMENT 1930

Les abonnés qui règlent leur abonnement pour 1930 et désirent recevoir leur billet de loterie sont instamment priés de joindre à leur envoi 20 cts. pour le port du billet.

Cependant, nous tenons dans nos livres le No. du billet de loterie de chaque abonné payant. Comme ultérieurement, la liste des abonnés dont les billets n'ont pas été retirés sera publiée avec le nom du gagnant.

Verser le montant de l'abonnement au compte de chèque postal No. 110 84.

Chronique agricole



TRAVAUX DE DÉCEMBRE AU JARDIN POTAGER

Après un bel automne, nous voici à la porte de l'hiver et il pourrait paraître inutile de parler de travaux au jardin potager; cependant toute activité n'est pas morte, voyons plutôt:

Nous énumérons, dans notre chronique de novembre, les avantages des labours d'automne, par conséquent si vous n'avez pu le faire jusqu'à présent et que l'état du terrain le permette, exécutez ce travail sans tarder. Enfouissez par ce labour une dose suffisante de bon fumier de ferme décomposé (600 à 800 kg. à l'are, soit 1 m3). D'une façon générale, vous pourrez compléter cette fumure organique par une fumure chimique en épandant de 8 à 10 kg. de Scories Thomas par are et 4 à 6 kg. de sels de potasse. Notez que les Scories Thomas, comme engrais phosphaté, conviennent particulièrement aux sols déficitaires en calcaire et que, dans le cas contraire, vous utiliserez de préférence des superphosphates dont l'action est plus rapide et que vous n'épandez qu'au printemps. En grande culture, cette fumure générale ne saurait suffire et il sera bon, suivant les légumes que vous voudrez cultiver commercialement, de la modifier dans un sens ou dans l'autre. Nous traiterons du reste ce sujet dans quelques articles réservés spécialement aux légumes de culture commerciale.

Protégez le plus possible les légumes restés sur place au jardin, soit: épinards, mâche, bettes à côte hivernées, en procédant comme suit:

Epinards: En petite culture, épandez du fumier vieux entre les lignes et recouvrez la plate-bande, à l'approche des froids d'une légère litière de marais ou de branches de sapins. En grande culture, épandez du vieux fumier entre les lignes, cette opération se payera largement par une forte augmentation de rendement au printemps prochain et évitera la formation de ce verglas néfaste que l'on voit trop souvent se former à la surface des fraises, aspergères et autres cultures hivernées.

Mâche. Ce légume très rustique résiste aux plus basses températures, cependant afin de pouvoir en cueillir en mauvaise saison, abritez-le par une couverture de paille ou de marais.

Bettes à côte (de culture hivernée). Cette culture dont nous vous avons conseillé l'essai en vous indiquant le semis en juillet et la plantation en août-septembre, doit passer l'hiver sur place; couvrez donc les interlignes de vieux fumier et, si possible, abritez les plantes de quelques branches de «dailles» ou de sapin.

Surveillez les légumes rentrés en cave le mois passé et principalement les légumes herbacés (chicorée scarole et frisée, céleri-côte etc.) qui doivent être de temps en temps nettoyés afin que la pourriture ne s'étende pas.

Comme nous l'avons déjà dit en novembre, les choux de Bruxelles sont rustiques et ne souffrent que sous l'action prolongée de basses températures, comme ce fut le cas, par exemple durant l'hiver 1928-29. Par précaution, à l'approche des grands froids, enjaugez les près de la maison d'habitation et recouvrez-les de paille ou de litière.

Surveillez le blanchiment des cardons qui doit s'avancer, s'ils ont été placés en bonne cave ou écurie chaude. Ne vous effrayez pas si quelques côtes de pourtour ont tendance à pourrir, cet inconvénient est inévitable dans le blanchiment du cardon; l'essentiel est de ne pas laisser pénétrer cette pourriture à l'intérieur de la plante pour cela éliminez les côtes atteintes.

Nous avons remarqué que la culture du cardon s'étend peu à peu en Valais, et quand le tour de main nécessaire au blanchiment sera acquis par les cultivateurs, nous sommes certain qu'elle s'étendra davantage.

Nous avons également, dans notre chronique de novembre, exposé un mode simple de forçage de la chicorée Witloof (endive). Nous espérons que bon nombre de cultivateurs en auront fait l'essai et nous serions heureux s'ils pouvaient nous communiquer, par correspondance, leurs résultats.

Sortant quelque peu de la technique, il nous est agréable de penser que durant cet hiver les cultivateurs qui auront su tirer parti de leur jardin potager vont voir paraître tout à tour sur leur table ces excellents légumes de conserve que nous appelons: céleri-rave, céleri-côte, Scorsone, Chicorée scarole, frisée, Witloof, Choux-frisé, de Bruxelles, Carottes, Poireaux, Cardons, etc.

Tout cela varie le menu de chaque jour et permet de très appréciables économies d'épicerie.

Nous devons enfin enregistrer avec plaisir en cette fin d'année que bien des légumes très peu cultivés jusqu' alors en Valais et dont nous encourageons la culture, ont franchi le domaine du jardin potager pour entrer dans la culture commerciale. Ce sont entre autres: le scorsone, le céleri-rave, le céleri-côte, le cardon, le cornichon, etc. Commenter le résultat de ces cultures dépasserait le cadre de cette chronique, aussi nous y reviendrons dans un prochain article.

Pour terminer, nous avons, durant cette année écoulée, cité, mois par mois les légumes à semer et à planter. Combien auront suivi ces conseils? nous l'ignorons mais nous osons espérer que la semence ne sera pas tombée en terre inculte. Chacun sait que, pour récolter, il faut semer. Semons donc à bon escient toute la semence nécessaire pour tirer le plus grand parti possible de notre jardin potager. Que tous ceux qui ont acquis cette année quelque expérience sur les cultures de nouveaux légumes reprennent ces cultures l'an prochain et en divulguent le secret autour d'eux. Que ceux qui n'ont pas essayé

cette année essayent en 1930. La Station cantonale d'horticulture continuera, l'an prochain la publication de ce memento des travaux de chaque mois et reste toujours à la disposition de toutes les personnes qui désireront des renseignements sur la culture potagère.

Station cantonale d'Horticulture, L. Neury.

Distillerie Valaisanne S. A. SION

„LUY“ son Apéritif
Cocktail
à base de vins fins du Valais.

Les familles de Conthey

(Suite)
Recensement du Bourg en 1829

Vergères 48 personnes; Antonin 12; Germainier 12; Fumeaux 10; Evéquoz 8 et Fumeaux 8; Sauthier 6; Buttet 14; Jacquemet 4; Udry 3; Quennoz 2; Duc 2; Dassonville, Berthousoz, Riccio, Vecchio, Nançoz, une personne.

Le nom ANTONIN vient du prénom Antonin, diminutif d'Antoine. D'origine savoyarde, cette famille réside à Conthey depuis le XVIIIème siècle. En 1829, Jean-François Antonin, notaire, occupait les fonctions de châtelein. A la même époque, un Séverin Antonin habitait Vétroz et remplissait l'office de notaire.

La famille EVEQUOZ est une très ancienne famille valaisanne, citée au XIVème siècle, à Morel, Loèche, Vex et Conthey.

L'éthymologie du nom Evéquoz est épiscopus, évêque, évéquoz. Une tradition dit que ce nom a été donné aux partisans de l'évêque lors des luttes de ce dernier contre le duc de Savoie dont les partisans auraient pris le nom de Duc. Explication risquée.

Le dictionnaire biographique suisse cite un chapelain du nom de Guillaume Episcopi, à Loèche, en 1338, un Jacques, député de Morel, en 1415, et un Martin, de Vex, chanoine de Sion, en 1443.

Disparue dans les autres communes, cette famille a fait souche à Conthey. Sous la domination haut-valaisanne, on ne trouve pas d'Evéquoz dans la liste des magistrats. Par contre, dès le siècle dernier cette famille joue un rôle de premier plan dans la politique de Conthey et du canton avec le major J.-Pierre Evéquoz et ses fils Pierre-Louis Evéquoz, président du tribunal et député, et Maurice, préfet, conseiller national, père de M. Raymond Evéquoz.

SAUTHIER: de la fonction saltière, sauthier, au moyen-âge officier de la justice. Cette famille est très ancienne à Conthey et compte dès 1520 plusieurs magistrats. Le premier s'appelait Jean Sauthier, en 1520.

BUTTET. Famille aussi très ancienne, puisqu'en 1589, un Pierre Buttet figure sur la liste des bannerets de Conthey.

L'éthymologie de ce nom n'est inconnue. JACQUEMET: du nom de Jacques, probablement d'origine savoyarde et fixée à Conthey au XVIIIème siècle.

FUMEAUX s'écrivait, en 1829, Fumoz. Ethymologie inconnue. Cette famille joue un rôle depuis 1802. A cette époque, Pierre-Joseph Fumeaux est capitaine au service du roi de Naples. Rentré dans sa commune, il fait partie des autorités communales.

UDRY. Ce nom provient du prénom Uldricus Ulrich. Le chanoine de Rivaz croit qu'au XIème siècle un certain Uldricus aurait hérité de la contesse de Granges une maison au Bourg et des prés à Plan-Conthey. Est-ce que cet Ulrich Uldricus Udry aurait fait souche? Quoi qu'il en soit, cette famille est très ancienne et dès le XVIème siècle donne à la commune de Conthey un fort contingent de magistrats. A chaque page de l'histoire on trouve un Udry soit châtelein, soit banneret ou capitaine. Jean Séverin Udry, en 1489 occupa le premier les fonctions de châtelein du dixain sous la domination haut-valaisanne. Plusieurs Udry furent châtélains à Conthey et Nendaz.

QUENNOZ. Ethymologie: l'origine du nom Quennoz est difficile à dire. Vient-il d'un prénom ou Cuenos, Cueno, Cononon, évêque au XIIIème siècle et d'origine savoyarde ou de quenno qui en patois désigne un coin de bois scié? La liste des châtélains porte qu'en 1726 un Jean Quennoz est capitaine, commissaire, puis châtelein et que son fils Théodule Quennoz, notaire, lui succède comme châtelein 30 ans plus tard.

DUC: du nom Ducis est mentionné dans la châtellenie de Conthey dès le XIIIème siècle, et plus tard à Savièse, Chermignon et Sion. Comme pour la famille Evéquoz on prétend que ce nom a été donné aux partisans des ducs de Savoie. Rien ne le prouve. Cette famille, avec les Vergères et les Udry est la plus ancienne de Conthey et a joué le rôle le plus important en travers l'histoire, aussi bien sous la domination haut-valaisanne que depuis la proclamation de l'indépendance du Bas-Valais. Le plus illustre membre de cette famille est Jean-Joseph Duc, fils de Joseph Duc, major de Dailion, lui-même major de Dailion en 1773, banneret en 1776, membre du Sénat helvétique, membre de la Chambre administrative du Valais en 1802 et la même année grand châtelein du dixain de Sion alors que Conthey fut rattaché à ce district.

Un autre Duc, Jean-Baptiste, fut officier au service du roi d'Espagne, puis colonel au Valais et préfet du district de Conthey en 1837. Dix ans plus tard, en 1847, Jean-Pierre Duc, major et député à la Diète, occupait également les fonctions de grand châtelein et puis de préfet du district.

(à suivre)

Canton du Valais

Une triple votation

On nous écrit:

Le peuple valaisan aura à se prononcer, le 22 décembre sur trois lois importantes. La plus intéressante, celle qui est d'une haute portée pour l'économie générale du canton est bien la loi sur l'amélioration des moyens d'irrigation.

Cette loi étend et complète celle du 13 novembre 1917 concernant les subsides pour les améliorations foncières. En vertu de cette loi, le canton peut verser pour la création et la réfection des canaux d'irrigation un montant de 25% au plus.

Ces années dernières, ces subsides ont dû, à cause des crédits limités pour les améliorations foncières, être réduites dans une très forte mesure. Les subsides ne se sont élevés en général qu'à 15-20% au plus.

Comme le subside fédéral est, dans la règle, égal au subside cantonal, les subventions pour les corrections de bisses n'atteignent que le 40-45%, le reste, soit plus de 50% était à la charge des intéressés. Ce montant était souvent si élevé que l'on devait renoncer à l'exécution du travail.

Or, la nouvelle loi prévoit des subsides bien plus élevés, soit jusqu'à 40%. Par le fait même, le subside fédéral sera à l'avenir aussi augmenté. Avec des subsides de 70 à 80% il sera donc possible également aux communes et aux consortages de bisses avant des ressources restreintes de refaire leurs bisses détériorés et de les mettre en état ce qui diminuera considérablement les frais annuels d'entretien. Une solide réfection du bisse, exécutée selon les règles de l'art, réduira également à un minimum la perte d'eau, qui actuellement est de plus de la moitié de l'eau captée.

Mais la nouvelle loi prévoit non seulement des subsides plus élevés pour les bisses, mais d'une manière générale pour toutes les installations possibles d'irrigation, telles que pompes, installations d'aspersion, étangs, escluses, même pour l'adduction d'eau dans les vignes pour le sulfatage. Un autre article dit que l'on peut également combiner les conduites d'eau d'arrosage avec l'adduction d'eau potable et l'établissement d'hydrants et bénéficier des subventions prévues. Combien de moyens d'hiver éloignés doivent puiser encore aujourd'hui l'eau dont ils ont besoin dans des canalisations ouvertes, qui en hiver ne gèlent que trop souvent. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales permettra de venir en aide à ces propriétaires, en leur allouant des subsides pour l'installation d'une conduite en tuyaux.

L'amélioration des moyens d'irrigation est une condition essentielle pour le développement de l'agriculture valaisanne. La nouvelle loi nous assure de l'eau en suffisance et à bon marché. C'est pourquoi votons résolument OUI le 22 décembre 1929.

EXCÈS DE CHAUFFARDS

On nous prie d'insérer:

De tous les côtés on continue à se plaindre des excès de vitesse commis par les conducteurs d'autos et surtout de camions. Malgré la sévérité indispensable dont fait preuve depuis quelque temps l'autorité chargée de réprimer ces abus, ceux-ci sont loin d'avoir disparu.

Il est cependant indispensable que le nombre d'accidents causés par l'imprudence ou l'intempérance des chauffeurs diminue.

Il est également indispensable que nos routes édifices et améliorées à coups de millions par le peuple valaisan ne deviennent pas, en peu de temps des fondrières, par suite des excès de vitesse des camions énormes chargés de milliers de kilos.

Il est surtout nécessaire de protéger la sécurité des piétons en particulier dans les localités à travers lesquelles passent, tels des

holides, toutes sortes de véhicules à moteur. A plusieurs reprises, le Grand Conseil du Valais a marqué nettement son désir, de voir appliquer des mesures répressives énergiques, aux excès sur nos routes.

Que l'autorité compétente, forte de l'appui de tous les citoyens aux yeux desquels l'intérêt général passe avant l'intérêt particulier, ne se laisse pas arrêter dans sa tâche ingrate sans doute, mais éminemment utile. Le désir de certains propriétaires de camion de pouvoir rouler à toute allure pour gagner du temps et augmenter ainsi leurs bénéfices ne saurait être exaucé que s'il n'est pas en opposition avec la sécurité de la route et l'intérêt de la généralité des citoyens.

Un récent arrêt du Tribunal fédéral reconnaît à l'autorité exécutive le droit de retirer les permis de conduire, même de façon définitive aux « chauffards » impénitents.

Nous espérons que le Département de Justice et Police fera usage de ce moyen si ceux utilisés jusqu'ici devaient rester inefficaces.

Des piétons.

MISE AU POINT

On nous écrit:

Sous le titre « Employés de banque », nous avons relevé dans le No 313 du « Courrier de Genève » un entrefilet annonçant la formation, en Valais, d'un syndicat chrétien des employés de banque et se terminant comme suit: « La Fédération valaisanne des syndicats chrétiens mettra fin au mouvement syndical pouge tout en donnant aux travailleurs plus de sécurité et de bien-être ».

L'article, tel que présenté, laisse croire au lecteur que nous sommes au nombre des organisations socialistes. C'est là une insinuation désobligeante, à laquelle nous opposons un démenti formel. Fondé en 1917, notre groupement a voué tous ses efforts à l'amélioration des conditions de travail et de salaire de ses membres, sans jamais s'immiscer dans les choses politiques.

Lors d'une entrevue à Sion, le 16 novembre dernier, M. Berra, secrétaire chrétien-social, n'a pu formuler aucune critique en ce qui concerne notre activité; au contraire, il a reconnu les bons résultats obtenus par notre organisation. D'autre part, il s'est engagé à faire paraître une mise au point au sujet de l'article incriminé, dont il a admis être l'auteur. Trois semaines se sont écoulées depuis lors, sans que la promesse de M. Berra se soit réalisée. Nous nous voyons donc obligés d'intervenir nous-mêmes et de protester contre la manière d'agir à notre égard.

Ass. Suisse des Employés de Banque
Section du Valais.

P. S. — Nous avons adressé la réplique ci-dessus au « Courrier de Genève » le 6 décembre. La rédaction de ce journal n'a pas jugé à propos de donner suite à notre demande d'insertion, ni de nous fournir une explication à ce sujet.

UN DISPARU EST RETROUVÉ MORT

M. D. Fournier, de Nendaz, gérant du Syndicat des cultures de Saxon, a disparu depuis dimanche sans qu'on puisse retrouver ses traces. M. Fournier s'était rendu dimanche après-midi à Martigny pour y faire l'acquisition d'un cheval. Comme il se disposait à rentrer seul, il rencontra un fermier de Saxon, nommé V., qui lui proposa de prendre un verre. Après avoir visité l'un ou l'autre établissement de la localité, les deux compères se rendirent au Casino où il y avait un loto. Mais Fournier en sortit bientôt seul pour regagner son domicile. Il ne parut pas à Saxon le soir ni le lendemain, lundi.

La famille de M. Fournier fit des recherches qui restèrent sans résultat.

D'actives recherches ont été faites à Nendaz et à Saxon. On pensait que, pour se rendre à Nendaz, il serait passé par le sentier abrupt et semé de précipices entre Riddes et Fey. Les recherches dans ces parages n'ayant pas abouti, on courut monts et vaux. Ce n'est que dans la soirée que le corps du malheureux fut retrouvé sans vie dans le canal de

Riddes-Martigny, environ cinq cents mètres en amont du passage à niveau à l'est de la gare de Saxon.

C'est l'agent de police communale au cours de sa tournée habituelle, qui a découvert le cadavre. Le chapeau du boyé, qui était resté sur le talus, avait attiré son attention.

Toute version de crime ou de suicide doit être écartée. M. Fournier, qui, comme on l'a dit, s'était rendu à Martigny dans l'intention d'acheter du bétail, était encore porteur de tout son argent.

Comment l'accident s'est-il produit? Personne ne le saura, car le malheureux a quitté seul le casino de Saxon pour se rendre chez lui. La nuit de dimanche était sombre; après avoir franchi le passage à niveau au lieu de prendre la direction du nord, il a obliqué vers l'est. C'est en longeant le canal qu'il a dû trébucher et se noyer.

Le corps du défunt a été transporté à Nendaz, sa commune d'origine, où il sera enseveli.



AU CLUB ALPIN

(Corr. part.) Mercredi dernier, à 8 h. 1/2 de nombreux membres du groupe de Sion de la section Monte-Rosa se retrouvaient dans leur sympathique salle de réunion du Café de la Planta. M. Charles Favre présidait avec compétence cette sportive assemblée.

Après lecture du protocole, le comité proposa le programme des courses pour l'année 1930 ainsi que l'adoption d'un règlement déterminant une fois pour toutes les devoirs et obligations des chefs de course.

Une légère discussion s'éleva à ce sujet, et après quelques modifications qui y furent apportées, les avants-projets devinrent définitifs.

L'assemblée générale annuelle de la section Monte-Rosa aura lieu dimanche 15 décembre à 10 h. à l'Hôtel de Ville.

CHEZ LES INSTITUTEURS

Le comité de l'Union cantonale des instituteurs, composée d'un délégué par district s'est réuni jeudi soir, à Sion, sous la présidence de M. Clément Bérard, instituteur à Sierre.

Une discussion eut lieu sur le projet de loi concernant l'enseignement qui sera soumis au Grand Conseil.

LOTO DE LA GYM

(Comm.) Dimanche le 15 décembre, la Section fédérale de gymnastique de Sion organisera à son tour au Café du Grand-Pont, son loto annuel, seul moyen de sa portée de se procurer quelques ressources lui permettant de vivre ou plutôt de ne pas mourir.

Le jeu commencera à 16 h. 30 et un magnifique choix de volailles de Bresse, de succulents vacherins, salamis, etc., tentera les amateurs et récompensera les heureux gagnants.

Que tous les amis de la gymnastique se rendent nombreux au Café du Grand-Pont dimanche prochain, ce sera pour eux une occasion facile et agréable de faire œuvre utile pour la vaillante et active section sédunoise de gymnastique.

SOCIÉTÉ DE VITICULTURE ET D'AGRICULTURE DE SION ET ENVIRONS

(Comm.) Les membres de la Société sont informés que l'assemblée générale, avec distribution des récompenses, est fixée au dimanche 15 courant, selon le programme suivant:

13 h. 30 Rendez-vous devant le Café Industriel pour la formation du cortège;

13 h. 30 Cortège en ville;

14 h. Assemblée générale à l'Hôtel de la Paix. Lecture des rapports, distribution des récompenses, réunion familière.

Le Comité.

N'OUBLIEZ PAS...

Le concert du Quatuor de Berne, ce soir, vendredi, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Paix.

Au programme figurent des œuvres de Beethoven, Mozart et Schumann.

Billets à 1 fr. 65, 2 fr. 20 et 3 fr. 30.

LE MOUVEMENT CHRÉTIEN-SOCIAL

Samedi dernier, le bureau du Cartel chrétien-social du Valais romand, s'est réuni à Sion. Il a décidé de proposer au comité romand que le prochain congrès chrétien-social ait lieu dans la capitale. Il a doré et déjà l'appui des Genevois qui ont gardé le meilleur souvenir de la réunion de Monthey.

Le bureau du cartel chrétien-social se réunit tous les mois en l'étude de M. le préfet Maurice de Torrenté, à Sion. Au cours de la dernière séance on entendit un rapport de M. René Jacquot sur le développement de l'action syndicale et la lutte contre le socialisme. En même temps que le congrès romand, il est question d'organiser une journée de la fédération des jeunes catholiques valaisannes.

La Fédération valaisanne des syndicats chrétiens est fondée. Elle a son siège à Sion et vient d'arrêter ses statuts.

SERVICE RELIGIEUX

le 15 décembre

A la cathédrale — 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messes basses. 7 h. messe basse, sermon allemand. 10 h. grand-messe, sermon français. 11 h. 30 messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h. Vêpres. Ensuite bénédiction à l'église de St-Théodule.

COMMUNAUTÉ PROTESTANTE

Dimanche, 15 décembre, 9 h. 45, Culte, M. Richard.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche, 15 décembre: de Quay.

DANS LES SOCIÉTÉS

Classe 1898. — Ne pas oublier la soirée-choucroute au café Stutz, samedi 14 courant, à 20 h. 30.

Classe 1902. — Les contemporains de cette classe sont invités en assemblée générale au Café des Châteaux, le samedi 14 décembre, à 21 h. Présence indispensable.

Le Comité.



53 FEMMES ACCUSÉES

D'EMPOISONNEMENT

Vendredi, s'ouvrent les débats du procès d'empoisonnement dans lequel 53 personnes sont impliquées, pour la plupart des femmes des villages de Nagyrév et Tiszakurt, près de la Theiss, en Hongrie.

Suivant les recherches qui ont été faites, 50 personnes auraient péri à la suite d'absorption d'arsenic. Ce poison avait été délivré par deux sages-femmes à des femmes qui venaient faire disparaître leurs maris pour pouvoir épouser leurs amants ou pour pouvoir toucher des héritages, en supprimant des membres de leurs familles. Cette affaire remonte déjà à 10 ans. Ce n'est qu'il y a quelques mois, cependant, que l'affaire a été découverte. Grâce à une lettre anonyme, on fit des recherches et l'on exhuma plusieurs dépouilles mortelles contenant toutes des traces d'arsenic. Bientôt, des quantités de femmes furent arrêtées et écrouées, sous l'inculpation d'avoir empoisonné leurs maris ou de proches parents. Jusqu'ici, cinq de ces femmes, arrêtées ou soupçonnées, se sont suicidées, notamment les deux sages-femmes qui vendirent le poison.



La saison à Montana-Vermala

On nous écrit:

La saison à Montana-Vermala s'annonce plus brillante que jamais. Au début de Janvier aura lieu l'inauguration du nouveau tremplin de saut de ski, à Vermala, qui sera le plus moderne du Valais et peut-être de Suisse romande, et qui permettra des sauts de 65 m. Les 25 et 26 janvier aura lieu le Championnat du Valais romand, qui réunira les meilleures équipes du canton.

Le 12 janvier auront lieu sur la piste magnifique de Vermala, longue de 3 km. les Championnats suisses de Bobsleighs. Ce sera le grand événement de la saison. La piste de bobsleighs de Montana-Vermala, qui a vu l'an dernier le Championnat Romand, est une des meilleures de la Suisse, et sa réputation croît d'année en année. Nous ne doutons pas que nombreuses seront les équipes suisses qui viendront à Montana-Vermala à cette occasion le 12 janvier. Les 11 et 12 Janvier se courront également le « Championnat de Montana » et la « Coupe du Comte de la Boëssière », remportée l'année passée par la fameuse équipe des Diablerets, champions suisses en 1927-1928.

La saison de patinage sera également très brillante. Un professeur de patinage, M. Paeper, de Berlin, ainsi que M. Jim Fred Gagelmann, donneront au cours de la saison de nombreuses exhibitions de patinage artistique comme Montana sait les avoir chaque année. Chaque semaine aura ses gymkanas sur glace, pour la plus grande joie des grands et des petits.

Au mois de janvier aura lieu une grande manifestation de Motokijöring, la plus importante peut-être de Suisse Romande, organisée par le Ski-Club de Montana-Vermala et le Moto-Club Valaisan et en mars, un Ski-jouring auquel prendront part de nombreux chevaux de cavalerie. La piste du Lac Gre-non verra sûrement des courses superbes.

Un correspondant particulier nous écrit encore à ce sujet:

Depuis quelques jours, il neige en abondance à Montana et les skieurs et lugeurs pourront s'en donner à cœur joie. C'est le 5 janvier 1930 qu'aura lieu l'inauguration du nouveau tremplin de saut construit suivant les données de la technique moderne. Il a coûté au « Ski-Club » une vingtaine de mille francs.

Les 22 et 23 février, un concours régional est prévu. Le Ski-Club de Montana-Vermala ose espérer que les autorités militaires valaisannes voudront bien profiter des avantages de la station et s'offre, avec le précieux appui de la société de développement à organiser un concours militaire et à donner tous les renseignements utiles concernant les facilités de transport par funiculaire, les logements, l'organisation générale, en un mot. Montana-Vermala et sans contredit le centre sportif du Valais par excellence, le site idéal pour les sports où tous les fervents des jeux en plein air se retrouveront au cours de l'hiver.

Mme GERMAIN VARONE et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Les enfants de feu Madame GAILLARD née Contard, remercient vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

TOUS LES DIMANCHES
Thé Dansant
dès 15 heures
à l'
Hôtel de la Paix & Poste

Très bonne
Cuisinière
se recommande pour faire des repas d'occasions. Spécialités pour les desserts.
S'adresser au bureau du journal

A LOUER
Chambre meublée
bien ensoleillée, avec chauffage central et balcon. Prix modéré. S'adr. aux Annonces-Suisse S. A., Sion.

Pour élevage
Veau femelle de la race d'Hérens, couleur châtain, à vendre chez François Maret, Châteauneuf.

Café du Grand Pont - Sion
Dimanche 15 décembre dès 17 heures
G-R-A-N-D L-O-T-O
organisé par la Section fédérale de Gymnastique de Sion.
— NOMBREUX ET BEAUX LOTS —
Volailles — Vacherins — Bonbonnières — Miel

Appartement
de 4 à 5 chambres. Entrée époque à convenir, éventuellement tout de suite. S'adr. aux Annonces-Suisse S. A., Sion.

A remettre à Genève
pour cause de décès, restaurant pension ouvrière située près de la gare. Bonne clientèle. S'adresser sous chiffre V.11896 X., à Publicitas, Genève.

A VENDRE
un numéroteur, état de neuf, et une grande machine à hâcher. S'adresser chez Mlle Haefliger, Sion.

SUIS ACHETEUR D'UNE
Bâche
LUC ANTILLE, Meubles
près la Maison Populaire
— SION —

Boucherie Chevaline
Mariéthod - Vevey
expédie viande désossée, 1er choix, sans os, à fr. 1,80 le kg. Viande désossée pr. charcuterie fr. 1,30 le kg. Bozilli à 0,90 le kg. Boyaux droits pr. saucissons à 30 cts. le m.
Se recommande: **Ls. Mariéthod**

A vendre ou à louer à Sion
Maison
de 5 pièces et dépendances; jardin attenant; jolie situation. S'adresser à Georges Duc, Bramois.

Boucherie Vecchio & Cie
Genève
Téléph. 50,284
Boul. Carl Vogt 31
Derrère et cuisées à 2.— frs. le kg., franco

BP
Motor Oils
Pouvoir lubrifiant le plus élevé

Cours de coupe
simple et pratique
pour non-professionnelles exclusivement. Vve Jos. Heimgartner
Atelier de couture, Sion.

de votre étable, quand 1 litre de lait artificiel LACTUS coûte à peine 7 centimes et contient tous les éléments fortifiants nécessaires à

Ne gaspillez pas le lait

L'Élevage des veaux et des porcelets
dès la 3me semaine, la laitance obtenue avec les COM-PRIMÉS LACTUS se mélange graduellement au lait naturel.

N'oubliez pas le nom LACTUS!!!

ON CHERCHE
une jeune fille de 16-17 ans pour aider au ménage.
S'adresser au bureau du journal.

Sommelière
cherche remplacement.
S'adr. au bureau du journal.

THON AU DÉTAIL
le kg. 5 fr.

BAUDROIE
CABILLAUD FRANÇAIS
COLIN BLANC
MERLAN, le kg. 1,50
PERCHETTES, le kg. 1,80
FERRAS, BONDELES vidées

Fondue de Fribourg
Rollmopps
Saucissons vaudois
WIENERLIS

de Sépibus Frères
Téléphone 272 SION

A VENDRE
pour fin de bail une jument, harnais, char et accessoires. Le tout pour 800 francs. S'adresser à Hercule Rudaz, St-Léonard.

Reinettes du Canada
sont demandées en belle qualité. Faire offres avec prix à François Mégroz, primeurs, rue St-François 2, Lausanne.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC
A L'IMPRIMERIE GESSLER

Noël Nouvel-An Plantes d'appartements

Beau choix en plantes vertes et fleuries: azalées, camélias, cyclamens, primevères, palmiers, cœllets de Nice, arrivages directs
Pour les cœllets on est prié de passer les commandes à l'avance. Prix modérés chez ANDRÉ TERRETTAZ, jardinier, Avenue Pratitfort, SION.

A l'occasion des Fêtes

Grand rabais sur les bas prix sans concurrence

Bas Bemberg 1re qualité	fr. 5.—
Bas Bemberg 2me qualité	4,50
Bas fil et soie, 1re qualité (indéchirable)	3,50
Bas fil et soie 2me qualité	2,95
Bas laine et soie 1re qualité	4,15
Bas laine cachemire 1re qualité	4,25
Bas fil écossé 1re qualité	3.—
Bas enfant laine et laine soie 1re qual.	3,75

Ainsi que sur Gilets, Pullover, sous-vêtements, pantalons directoire, combinaisonsjupons de laine et laine et soie.

Crêpe de Chine

en toutes teintes à 7.90 le m. toute 1re qualité

Magasin de Modes

J. WUTHRICH, modiste
Avenue de la Gare

LES VILLES SUISSES A VEVEY

ont en magasin plus de
1500 Pardessus - Manteaux - Costumes
pour Messieurs et enfants
Soldes de fins de séries avec 20-30% de rabais
Trachsel frères.



vous livreront des meubles
qui vous donneront entière
satisfaction!
Magasins: Av. de la Gare Sion

CRÉDIT SIERROIS

Capital-Actions & Fonds de Réserve

Fr. 1.265.000.—

Dépôts & Prêts

aux meilleures conditions

Sécurité

Discrétion

GUILL. & ALF. WIDMANN

Place du Midi - SION - Téléphone 93

vous présentent un beau choix de

Milleux de salon

Descentes de lits

Petits meubles

Jardinières - Travailleuses

Rideaux - Divans

Visitez l'Exposition

Que signifie **Klaus**?

Klaus veut dire
Qualité

En goûtant le nouveau

Chocolat au lait KLAUS les Caramels mous KLAUS
Le Chocolat aux noisettes KLAUS les bonbons fins KLAUS
Le Chocolat National KLAUS les bonbons pectoraux KLAUS

vous serez d'accord avec les gourmets qui prétendent
que les produits

Klaus

sont vraiment d'une qualité exquise!

Carbona S. A. - Sion

A. FOLLONIER, Dir. Téléphone 380

Toujours en dépôt:

Charbons de 1re qualité

Anthracite belge

Cock Ruhr

Briquettes „ Union “

Conditions favorables

Service à domicile

Méfiez-vous
des Prix trop
bon marché

Vous en avez toujours pour votre argent.

La Boucherie

Chevaline

Rue du Rhône 28 SION

vous expédie 1/2 port payé, hâchage gratuit sur demande, marchandise en quantité et de tout premier choix.

Viande désossée pour charcuterie, le kg. fr. 1,50
Morceaux choisis pour salaisons le kg. fr. 2.—

Faites vos commandes toujours d'avance.

Se recommande: A. Quennoz

Pianos - Harmoniums

Vente, location, échange, accordage et réparations
VIOLONS, MANDOLINES
JAZZ, CLARINETTES FLUTES
ACCORDEONS, TAMBOURS
H. HALLENBARTER
Sion Martigny-Ville
Place Centrale

Bouilli, avec os, le kilo 1,20
Rôti, sans os 2.—
Viande fumée, sans os 2,20
Saucisses et saucissons 2,40
Salamis 3,40

Viande désossée pour charcuterie de particuliers 1,60
Expéditions — Demi-port payé.

Boucherie chevaline centrale
Louve 7 Lausanne H. Verrey

A VENDRE

plusieurs petits porcs. S'adresser au Café Stutz, Sion.



Dépositaire pour le Valais:
DISTILLERIE VALAISANNE
S. A., SION

Boucherie Roup

36 bis, Rue de Carouge GENEVE

Expédie:
pour saler quartier de derrière entier de 2 à 2,20 le kg.
Cuisse seule 2 à 2,20 »
Viande sans os pour charcuterie de 2 à 2,20 le kg.
Rôti de bœuf 2,30 »
Bouilli 1,80 »
Graisse de rognon 1,50 »
Téléphone 42,059

Tapis d'Orient

La Maison A. LOUBET, „AU MIKADO“, Lausanne

Informe son honorable clientèle ainsi que le public en général qu'elle exposera du

vendredi 13 au samedi 14 décembre
au Salon de l'Hôtel de la Paix, Sion

une superbe collection de tapis des principales contrées d'Orient. Marchandise de premier choix, garantie authentique et fait à la main.

Prix très avantageux

Une visite sans aucun engagement de votre part, vous convaincra des avantages que nous vous offrons.

Entrée libre

Entrée libre



Lorsque la santé cloche,
une boîte d'Ovomaltine est le plus
apprécié des cadeaux de fin d'année!

L'Ovomaltine est en vente partout
en boîtes à frs. 2.25 et frs. 4.25.

DR. A. WANDER S.A. BERNE

B 97

AVIS

J'ai l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de tous mes Magasins, soit celui de feu mon père Eugène Tonosi, vers l'Eglise, soit de mes succursales à SIERRE, que j'ai ouvert mes nouveaux magasins à

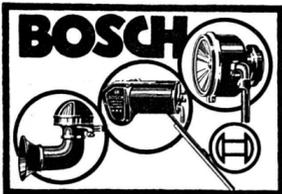
l'Avenue de la Gare, Sierre

dès le 1er décembre et que j'ai réuni toutes les branches de mon Commerce

Epicerie - Confections - Mercerie - Chaussures, etc.

Je profite de cette occasion pour remercier ma nombreuse clientèle de sa fidélité et l'invite à venir faire ses achats dans mes nouveaux locaux, AVENUE DE LA GARE.

LS TONOSI.



Pour transformer vos phares d'après les nouvelles prescriptions,

adressez-vous de préférence chez :

R. NICOLAS - Electricité - Sion - Tél. 390

Demandez une démonstration gratuite

La paire Fr. 60.--

